

Compte-rendu de la réunion ordinaire des référents de proximité

Etablissement Parcs Opérations

22 janvier 2026

Début de réunion : 10h00

Fin de réunion : 11h30

Etaient présents : P

Etaient absents : A

Liste des référents de proximité :

isio)

Représentants de la Direction :

Chef d'établissement

Responsable Relations Social

1. Points d'information du Chef d'établissement

➤ Points d'Actualité

✚ **Remise des trophées Efficacité 2026** le 20 janvier

- **3 trophées en attraction** (Meilleure progression en efficacité, Meilleur score badges, Meilleure précision dans le respect des process DPA)
- **2 trophées « Meilleure initiative d'amélioration continue »** (équipes opérationnelles et équipes support)

Refonte de la grille parcours coeff 200, communication aux équipes à venir.

Réception de l'attraction Frozen Ever After le 28 janvier.

Début de la nouvelle saison A million Splashes Of Colours le 7 février.

✚ **Cast Preview et journées Test & Learn Cast Members du Monde de La Reine des Neiges et des nouvelles expériences de Disney Adventure World**



MARS INCLUS

- ✚ Soyez les premiers à tester une sélection des nouvelles expériences de Disney Adventure World et du Monde de La Reine des Neiges
- 🕒 Plusieurs créneaux disponibles en journée et en soirée, en fonction de la date choisie
- ℹ Plus d'informations (éligibilité, horaires, etc.) sur The Hub dès le 28 janvier
- 🇫🇷 Plusieurs vagues d'inscriptions via Cast Réso à compter du 2 février





MARDI 3 MARS

DISNEY CASCADE OF LIGHTS CAST PREVIEW

- ✚ Soyez les premiers à découvrir le nouveau spectacle nocturne *Disney Cascade of Lights*** à l'occasion de sa répétition générale
- ✚ Cast Members uniquement
- 🕒 Horaires : de 19 h à 23 h
- ℹ Plus d'informations (éligibilité, ouverture des inscriptions, etc.) sur The Hub à la mi-février



MARS INCLUS

- ✚ Soyez les premiers à tester une sélection des nouvelles expériences de Disney Adventure World et du Monde de La Reine des Neiges
- 🕒 Horaires : de 17 h à 23 h
- ℹ Plus d'informations (éligibilité, modalités, etc.) sur The Hub dès le 28 janvier
- 🇫🇷 Plusieurs vagues d'inscriptions via Cast Réso à compter du 9 février



Pensez à poser votre congé principal d'ici le 15 février 2026

La période de recueil des demandes de congés principal se déroulera du 15 janvier au 15 février 2026, afin de permettre à chacun d'exprimer ses souhaits. Cette anticipation a pour objectif de garantir à tous la possibilité de poser au moins 10 jours de congés payés consécutifs entre le 1er juin et le 31 octobre 2026. Pour les équipes planifiées par Workforce Insights, les réponses seront communiquées dans la première quinzaine de mars 2026, et au plus tard mi-mars. Les demandes de congés à partir de la seconde semaine d'octobre pourront être formulées entre le 1er février et le 15 février 2026.

Actualités opérationnelles :

DLP

POH février : 8h30 – 21h00 du 1 au 13 et du 22 au 28

8h30 - 22h00 du 14 au 21

POH mars : 8h30-21h du 1 au 6, les 10,16,17,19,20,26,27

8h30-22h40 du 28 au 31.

POH : février 8h30 - 21h 00 le 1, et du 7 au 28

8h30 - 19h00 du 2 au 6

POH mars : 8h30 - 21h00 du 1 au 8, les 14 et 15, 21,22,28

8h30-20h00 du 9 au 13, du 16 au 20, du 23 au 27

8h30-22h 40 du 29 au 31

Event février : le 5 Wagner Reiser, le 10 Edewel Persona, le 13 Pluto Pass

Event mars : World of Frozen du 3 au 25 mars.

Fermeture attractions février :

Casey Junior et Story Book du 9 au 13 février

Small World 26 janvier au 6 février

Meet Mickey, la réouverture est repoussée au samedi 14 février 2026 au lieu du 9 février.

Des softs openings Guests auront lieu les jeudis 12 et vendredi 13 février.

Fermeture attractions mars :

Star Tour 9 mars au 3 avril

Carrousel 9 mars au 27 mars

Space Mountain 2 mars au 3 mars

Studio Théâtre ré ouverture le 4 mars.

Crush Coaster 09 au 12 mars

Réouverture ratatouille le 28 mars



➤ **Point sur les effectifs de la division au 31 décembre 2025**

Parc Operations

	31/12/2025	31/12/2025	31/12/2025	31/12/2025	
	CDD	CDD	CDI	CDI	Grand Total
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	
CAD			16	27	43
AMA	1		32	31	64
AMN	12	4	82	88	186
NCA	272	142	981	884	2279
TOTAL	285	146	1111	1030	2572

	AMN	AMN	NCA	NCA	
Dont Alternants	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Total
Apprenti	12	4	4	2	22
Total	12	4	4	2	22

Recrutement Attractions : 216 CDI entre le 1 février et le 4 avril
210 CDD entre le 1 février et le 4 juillet.

Recrutement Accueils et Services : 149 CDI entre le 1 février et le 1 mars
116 CDD entre le 1 février et le 4 juillet

Actualité sociale :

Ce 1^{er} janvier marque l'entrée en vigueur de plusieurs mesures en faveur de votre pouvoir d'achat tout en tenant compte de la diversité des situations individuelles : premiers niveaux de rémunération, contraintes de certains métiers avec la revalorisation de la prime de nuit, reconduction du dispositif d'indemnités kilométriques pour les Cast Members éligibles ou encore nouveau palier d'ancienneté pour les Cast Members travaillant au sein de Disney depuis trente-cinq ans.

Mesures salariales

À compter du 1^{er} janvier, les mesures issues de la NAO entrent en vigueur avec une augmentation générale de 2,5 % pour l'ensemble des Cast Members non-cadres et agents de maîtrise et de 1 % pour les team leaders et team leaders expérimentés. Par ailleurs, les budgets d'augmentations individuelles sont fixés à 1,5 % pour ces derniers et 2,5 % pour les Cast Members cadres. Ces augmentations seront visibles sur le bulletin de janvier.

Revalorisation des minima conventionnels

Les salaires minimums pour chaque niveau de rémunération sont revalorisés à hauteur d'environ + 1,5 % également en ce 1^{er} janvier 2026.

Pour consulter la nouvelle grille des salaires minimum, rendez-vous sur [The Hub](#).

Prime de nuit

Ce 1^{er} janvier voit aussi la revalorisation de la prime de nuit qui gagne dix points pour s'établir à hauteur de 33 % du salaire de base.

Défraiement kilométrique

En 2026, le dispositif est reconduit à titre exceptionnel pour un an, pour les Cast Members éligibles, dans la limite de 1 200 € par an.

Pour en savoir plus sur ce dispositif, rendez-vous sur [D Tools HR](#).

Prime d'ancienneté

En ce 1^{er} janvier 2026, un nouveau palier vient reconnaître les Cast Members ayant plus de 35 ans d'ancienneté. En fonction de leur coefficient, ces derniers toucheront désormais une prime allant de 4 à 9 % de leur salaire de base, plafonnée à 1 800 euros par an.

C'est un changement historique : Mercer devient notre nouveau gestionnaire pour les frais de santé et la prévoyance à compter de ce 1^{er} janvier 2026, en remplacement de AG2R La Mondiale.

Les cotisations et les garanties précédentes sont maintenues à l'exception du forfait parodontologie qui se voit doublé. Le centre de gestion, désormais opéré par Mercer, vous accueille au bâtiment Baloo dès le 5 janvier.

Parmi les changements majeurs : l'arrivée en ce mois de janvier d'une cabine de téléconsultation et d'une borne de téléconsultation pour les personnes à mobilité réduite au bâtiment Baloo) et l'ouverture d'un care center début mars. Les réservations pour des rendez-vous de prévention – notamment en santé bucco-dentaire, dépistage dermatologique, conseils en nutrition, rendez-vous optique et ostéopathique - s'ouvriront courant février, plus d'infos à venir sur The Hub !

Enfin l'entrée en vigueur du nouvel accord santé s'accompagne d'une période d'adhésion au régime optionnel et/ou à la surcomplémentaire pour les Cast Members qui souhaiteraient renforcer leurs garanties. Les adhésions sont possibles via votre espace ou application Mercer ma santé jusqu'au 31 mars 2026.

Pour plus d'informations sur notre nouvel accord santé-prévoyance, rendez-vous sur [The Hub](#).

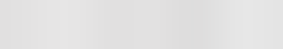
À partir du 1^{er} janvier 2026, un nouvel accord handicap entre en vigueur : il prévoit au moins 200 recrutements sur trois ans (CDI, CDD et stages, dont au moins 60 CDI) et reconduit plusieurs mesures existantes.

De nouvelles dispositions viennent améliorer le quotidien des Cast Members en situation de handicap : maintien ou extension des jours d'absence autorisés, prise en charge élargie des déménagements pour un logement adapté, information personnalisée sur la retraite dès 55 ans et accompagnement renforcé en cas d'inaptitude.

Cet accord soutient également les Cast Members aidants : jours d'absence rémunérés pour accompagner un proche, complément de rémunération en cas de congé de solidarité familiale, aménagement possible des horaires et journée d'absence rémunérée pour les représentants légaux.

Pour en savoir plus sur notre nouvel accord handicap, rendez-vous sur [The Hub](#).

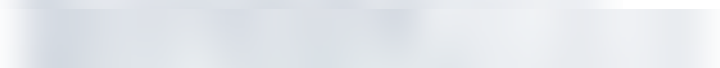
Changement de prestataire également pour notre conciergerie d'entreprise mi-janvier : Circles by Sodexo devient votre nouvel interlocuteur pour vous simplifier la vie et gagner du temps ! Pressing, cordonnerie, retouches, aide-ménagère, petites réparations, services auto, réception de colis etc. de nombreux services sont à votre disposition via les conciergeries physiques au sein des bâtiments Baloo, Dreams et ImagiNations mais également en ligne ou via les casiers connectés sur site accessibles 24 h/7 j. Ce nouveau partenaire apportera également son lot de nouveautés avec une conciergerie mobile qui se déplacera ponctuellement dans la zone hôtelière et le quartier administratif de Val d'Europe, et un service de courses de proximité pour être au plus proche des Cast Members et optimiser leurs déplacements.

A partir de ce 1^{er} janvier, covoiturez avec l'appli  plus Blablacar Daily) pour faciliter vos trajets domicile-travail.

Pour les passagers : trajet gratuit jusqu'à 80 km* avec assistance retour en cas d'imprévu.

Pour les conducteurs : rémunération de 2 € jusqu'à 20 km, puis 10 centimes par km au-delà, jusqu'à 3 € maximum par passager et par trajet, sans commission.

Contacts & horaires :

- 
- 
- 
- Digital 24/7 : [My.Circles.fr](https://my.circles.fr) (code d'activation selon votre zone)

2. Situations pour lesquelles une réponse n'a pas été apportée ou pour lesquelles il existe une réelle difficulté d'interprétation

Point opérationnel :

- Nettoyage et hygiène des éléments backstage attraction. Nous revendiquons une clarification des responsabilités en matière de nettoyage des consoles et équipements de travail se trouvant dans les backstages des attractions (gravity, circuit, etc.) La présence de poussière accumulée sur les consoles (parfois jusqu'à 5mm) constitue un manquement aux obligations en matière de conditions de santé au travail.

La société de sous-traitante Onet est missionnée pour effectuer le nettoyage de l'ensemble de nos équipements selon cahier des charges, les équipes de support 10 réalisent des audits

contradictaires. Si un manquement sur les prestations de nettoyage est constaté il faut le signaler à nos équipes afin que le nettoyage soit réalisé. Néanmoins, le Chef d'établissement a indiqué qu'il effectuerait un contrôle lors de ses passages sur le terrain.

- **Restauration d'entreprise versus ouverture Disney Adventure World :** point de vigilance des RDP sur la capacité d'accueil du restaurant Imaginations tenant compte de l'augmentation des effectifs.
- Il a été remonté un dysfonctionnement régulier de la barrière d'accès au parking Rust-eze.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 13 mars 2026 à 15h00, dans la salle de réunion Oscar 2ème étage du bâtiment Disney Channel. Les situations éventuelles devront parvenir au Chef d'établissement au plus tard le 22 février 2026 à 23h59 (soit 4 jours avant l'envoi de la convocation prévue le vendredi 27 février 2026.